

Brèves CSE du 27 Février 2025



1- Consultation sur le Contrôle de la recherche d'emploi rénové

Le processus de contrôle rénové a pour objectif de contrôler l'obligation d'assiduité et l'accomplissement des actes prévus dans le contrat d'engagement.

Il repose, selon le cas, sur une collecte d'indices, une analyse sur dossier et un entretien téléphonique avec le DE. Les contrôles seront effectués soit à partir de requêtes (aléatoire ou ciblée), de signalements agence ou encore sur le défaut d'assiduité du DE. Le nouveau barème de sanctions sera précisé dans un décret prévu au 1er juin 2025. La gestion de la liste est transférée sur les plateformes CRE.

En Corse, le CRE rénové débutera à/c du 1^{er} juin 2025. L'équipe sera renforcée de 2 agents mais à iso effectif sur la région. Le recrutement sera ouvert à toutes les dominantes ainsi qu'aux gestionnaires appui. Un plan de formation adapté sera proposé.

Le point de vue de la CFE-CGC :

Ce processus de contrôle est complexe (notions de suspension et de suppression) et non stabilisé. Le décret portant le nouveau régime de sanction n'est toujours pas paru.

Les deux agents ajoutés à l'équipe dédiée le seront à iso effectif régional : encore une fois, c'est toujours plus, sans les ressources nécessaires.

Pour garantir la qualité du service que nous offrons à nos usagers, il est impératif de doter les sites de production et les ELD des ressources nécessaires. La bonne réalisation de nos missions dépend de notre capacité à répondre efficacement aux sollicitations des usagers et à maintenir des standards élevés, ce qui est actuellement compromis par le manque de personnel.

Vous trouverez en pièce jointe notre explication de vote : contre.

2- Consultation sur l'évolution de l'Accompagnement intensif

L'accompagnement intensif est conçu pour aider les demandeurs d'emploi les plus éloignés du marché du travail, notamment les jeunes, les bénéficiaires du RSA et les personnes en situation de handicap. Il repose sur une approche personnalisée et coconstruite entre le demandeur et son référent.

Pour notre région, 3800 demandeurs d'emploi à accompagner en 2025. Le nombre de portefeuilles intensifs est aujourd'hui de 26 et passerait à 38 portefeuilles de 50 DE, avec une montée en charge progressive.

Des leviers pour redéployer les ressources vers l'accompagnement intensif sont prévus :

- Augmentation de la taille des portefeuilles CEJ de 30 à 50.
- Redéploiement des 2 portefeuilles MET restants vers l'accompagnement intensif.
- Renforcement des dotations FSE pour créer des portefeuilles intensifs.

Le point de vue de la CFE-CGC :

Nous y sommes défavorables car ce projet tel que prévu comporte, faute de la ressource humaine suffisante, les risques suivants :

- *Une insatisfaction du public laissé de fait « en jachère » du fait de la hausse mécanique des portefeuilles suivi et guidé,*
- *Une dégradation de l'image de France Travail,*
- *Des impacts sur la QVT des conseillers mais également sur celle des managers compte tenu des objectifs attendus.*

Vous trouverez en pièce jointe notre explication de vote : contre.

Brèves CSE du 27 Février 2025



3- Présentation du projet de refonte de l'intranet

Il existait 22 sites intranet avec des informations en doublon.

L'idée de la DG est donc d'arriver à une information facile d'accès, fiable et à jour. Chaque région y ajoutant simplement ses spécificités.

Le point de vue de la CFE-CGC :

Cette interface au graphisme minimaliste mérite encore quelques mises à jour pour compléter son arborescence.

Nous demandons un accompagnement des utilisateurs, qui nous paraît indispensable pour faciliter sa prise en main.

4- Bilan de l'XP détournement de finalités

Deux vagues de contrôles ont été réalisées pour détecter les détournements de finalités dans l'accès aux dossiers des demandeurs d'emploi et des agents.

Quatre situations de risque ont été modélisées concernant la consultation des dossiers : les personnalités politiques, agents France Travail, ex-agents France Travail, interrogation en dehors des horaires de travail.

Il n'y aura pas de troisième vague de contrôles

Le point de vue de la CFE-CGC :

Les résultats montrent une grande variabilité entre les établissements.

Afin d'ancrer les préconisations, il faudrait en informer les nouveaux recrutés comme on le fait pour le règlement intérieur ou les éléments liés à la confidentialité.

5- Elections trésorier, trésorier adjoint et modification de la composition de la commission des œuvres sociales

Suite à la démission de Mme CAPUTO, élection du trésorier et du trésorier adjoint :

Trésorier : 2 candidates Natalie FERNANDES et Leitia NICOLI, 7 voix pour Mme FERNANDES (STC) et 2 voix pour Mme NICOLI (CFE-CGC).

Trésorier adjoint : 1 candidat Richard FAVRET : 7 voix pour (STC) et 2 abstentions (CFE-CGC)

Commission Œuvres Sociales : Remplacement des deux membres démissionnaires (Mmes CAPUTO et SERENI) : Richard FAVRET : 7 voix pour (STC) et 2 abstentions (CFE-CGC) et Stéphane CHIARAMONTI 7 voix pour (STC) et 2 abstentions (CFE-CGC)

Prochain CSE le : 27 mars 2025

Vous pouvez nous contacter par mail : syndicat.cfe-cgc-corse@francetravail.fr

Nous restons à votre écoute et à votre service.

Vos élu(e)s et RS CFE-CGC.